

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEAUCHETTE  
DU JEUDI 2 septembre 2021 à 19H00**

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

**Date de convocation** : 27/08/2021

**Membres présents** : Mesdames BACHELARD Anne-Noëlle, BAYON Eliane, CHEVAILLIER Sylvie, CICERON Corinne, DUBOIS Georgette, LEBRE Marie, VIAL Stéphanie. Messieurs DI BARTOLOMEO Louis, LASSABLIERE Thierry, MURE Jean-Jacques, SOUBEYRAND Maxime, TISSOT Jean-Paul, VINCENT Eric, ZMYSLONY Bruno.

**Membres absents** : Monsieur RAOUL Clément, (A donné procuration à Thierry LASSABLIERE).

**Secrétaire de séance** : Madame CICERON Corinne

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux élus de rajouter 3 points à l'ordre du jour :

- 1 avenant pour les travaux de réhabilitation des 2 logements de la Ferme de la Combe
- 1 demande de subvention
- 1 relance de DSP pour le Domaine de Veauchette en Forez

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à rajouter ces points à l'ordre du jour.

## **1. TRAVAUX DE DISSIMULATION RESEAUX SECS**

Conformément à ses statuts et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

**1** – RUE du Vieux Bourg : Dissimulation des réseaux électriques – Zone 30 rue du Vieux Bourg

**2** – Zone Ombrières – Chemin de Malépine - rue du Vieux Bourg : Dissimulation des réseaux électriques

**3** – Chemin de la Villa : Dissimulation des réseaux électriques

## Ces travaux se feront en 3 parties et devraient débuter début 2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** RUE du Vieux Bourg : Dissimulation des réseaux électriques – Zone 30 rue du Vieux Bourg.
- **APPROUVE** Zone Ombrières – Chemin de Malépine - rue du Vieux Bourg : Dissimulation des réseaux électriques.
- **APPROUVE** Chemin de la Villa : Dissimulation des réseaux électriques.
- **APPROUVE** le montant des travaux
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

### 2. Avenant au marché de Travaux de Réhabilitation de 2 logements sur la Commune à la Ferme de la Combe

#### Avenant au marché de travaux de réhabilitation de 2 logements sur la commune de Veauchette – Lot n°6

##### Article 1 :

Le présent avenant a pour objet d'intégrer l'ensemble des travaux supplémentaires nécessaires :

- Plus value pour la pose des menuiseries suite aux problèmes de maçonnerie.

Cette opération a entraîné la plus-value suivante :

- + 750 € HT

Cet avenant représente une plus-value de 750 € HT ce qui porte le montant du marché à 34 256.32 € HT, ce qui représente une augmentation de 2.18 % qui est compatible avec les exigences de l'article R.2194-8.

	Montant en HT
Montant total du marché initial	33 506.32 €
Montant de l'avenant 2	750.00 €
Montant total du marché après avenant	34 256.32 €

##### Article 2 :

Les clauses du marché initial, et le cas échéant, de ses précédents avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la plus value d'un montant de 750 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant.

### 3 Sollicitation d'une aide financières de Loire Forez agglomération dans le cadre du Cercle Vertueux.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter Loire Forez agglomération dans le cadre du Cercle Vertueux pour la réalisation de travaux à l'école de Veauchette.

Les travaux seront les suivants :

- Mise en place d'une nouvelle télégestion
- Passage en leds de tous les luminaires du groupe scolaire
- Changement des baies vitrées vétustes

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de Loire Forez agglomération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

#### 4 Extinction de l'éclairage public

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'extinction de l'éclairage public sur la Commune est de 23h à 6h du matin (sauf sur quelques points stratégiques).

Les Veauchetaires n'ont pas fait d'observation tant sur l'extinction que sur la future suppression de points lumineux.

#### 5 Relance de la Délégation de Service Public du Domaine de Veauchette en Forez

La Commune doit relancer une Délégation de Service Public du Domaine de Veauchette en Forez.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique porté par Loire Forez Agglomération pour son assistance technique auprès de la commune en matière d'achat public à compter de la date de signature de la convention par les deux parties et jusqu'à réalisation des marchés correspondants à ce volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de faire appel au service commun commande publique / assistance juridique porté par Loire Forez agglomération afin de bénéficier de la mise à disposition de ce service pour son assistance technique et juridique auprès de la commune en matière d'achat public à compter de la date de signature de la convention par les deux parties et jusqu'à réalisation des marchés correspondants à ce volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics.
- **APPROUVE** la convention qui s'y rattache.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition ainsi que tout autre document qui s'y rattache.

## 6 Signalétique dans divers points du village

Mesdames Sylvie CHEVAILLIER, Marie LEBRE et Monsieur Maxime SOUBEYRAND travaillent depuis plusieurs mois sur la signalétique du village.

Les points concernés seront le cimetière, les poubelles de la Commune, le city stade, les Etangs de Veauchette, le parking du Domaine de Veauchette en Forez, l'aire de pique nique des bords de Loire, ainsi que les chemins de la Commune.

## 7 Rentrée des classes

Cette année, 154 enfants sont scolarisés à l'école.

CLASSES	NB D'ENFANTS
PS - MS	23
MS – GS	19
CP	23
CP – CE1	22
CE2	22
CM1	23
CM2	21

## 8 Gens du voyage

Cet été des gens du voyage se sont installés sur la Commune. Après plusieurs négociations la Commune a obtenu que la durée de leur présence ne dépasse pas les 15 jours.

## 9 Congrès des Maire

Le congrès des Elus à Paris sera les 16, 17 et 18 Novembre 2021

## 10 Questions et informations diverses

Dimanche 5 septembre : Soupe aux choux organisée par le CCAS

Samedi 11 Septembre : 1 Rose 1 espoir

La séance a été levée à 20h45

Le prochain conseil aura lieu en salle du conseil le jeudi 7 Octobre 2021 à 19h00.